

SEQUANA

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 21 mars 2019

Conversion de la sauvegarde de Sequana en redressement judiciaire

Par jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 21 mars 2019, il a été décidé de convertir la procédure de sauvegarde ouverte le 15 février 2017 au bénéfice de Sequana en redressement judiciaire, la période d'observation en cours se poursuivant jusqu'au 18 mai 2019.

Contact Analystes & Actionnaires :

Sequana
01 58 04 22 80
contact@sequana.com
www.sequana.com

Contact Presse :

Image Sept
Claire Doligez
Priscille Reneaume
01 53 70 74 25
cdoligez@image7.fr
preneaume@image7.fr